



Monsieur le directeur,

À l'ordre du jour du CSA de ce 12 décembre 2023, le règlement intérieur (RI) de cette instance et de la Formation spécialisée (FS) doit être soumis au vote.

Ce RI est le copier/coller du RI du CSA de Réseau (CSAR) adopté unilatéralement par la Direction Générale des Finances Publiques malgré l'avis négatif unanime des élus nationaux.

La DG a systématiquement refusé toutes les propositions des organisations syndicales nationales, comme elle a refusé d'intégrer les engagements positifs de notre Ministre annoncés lors des CSA Ministériels de février et juillet 2023.

Il apparaît donc que du point de vue de la DG, le projet de RI n'est pas modifiable par les organisations syndicales.

Ainsi, le RI de réseau a été adopté en l'état, en renvoyant toutes les modifications jugées utiles à la future circulaire de fonctionnement, toujours en cours de rédaction !!!

De même, lors de la Formation Spécialisée du 22 novembre, les représentants du personnel étaient invités à formuler des propositions qui, de votre propre aveu, n'avaient aucune chance d'être retenues.

À quoi bon en discuter avec vous ? Et à quoi bon voter pour quelque chose qui s'appliquera de toute façon ?

Une fois de plus notre administration démontre le peu de considération qu'elle a du dialogue social.

Cette « mascarade » de dialogue social, nous l'avons déjà constaté lorsque vous avez décidé unilatéralement de priver les agents du pont du 10 mai 2024,

tout cela au nom d'une soit-disant harmonisation inter-régionale (échelon où aucun dialogue social n'existe). D'autres départements, en acceptant d'accorder ce pont, ont pourtant montrés que cela ne contrevenait pas aux instructions ministériels.

Et le cirque a continué avec un Fournel surjouant la colère et interrompant les négociations salariales.

Le Directeur Général justifie cette décision par le fait que les organisations syndicales, se soient exprimées publiquement sur les difficultés majeures produites par le fiasco GMBI et la situation des hausses constatées par tout un chacun dans le réseau : hausse massive des avis THS, multiplications des sollicitations par mail et téléphone, et réclamations contentieuses...

Il s'offusque donc, avec une punition collective à toute notre collectivité professionnelle, de communications syndicales alors que lui-même, et vous aussi par ailleurs, ne cessez de divulguer publiquement des éléments de langages gouvernementaux en niant les loupés de votre administration.

Les attentes des personnels sont pourtant immenses au regard des besoins de reconnaissance exprimées de longue date. Il donne en cela l'impression d'un gamin qui boude après que son maître lui a fait des reproches, lui qui était jusqu'alors un si bon élève.

C'est honteux vis-à-vis des contribuables et des personnels sous pression depuis des

mois. C'est honteux et vous place une nouvelle fois en relais politique et VRP du gouvernement, bien loin de votre statut de fonctionnaire.

Par exemple, l'évocation du caractère automatique des dégrèvements à venir ignore et méprise la réalité : ce sont des agents en chair et en os qui devront gérer ces dysfonctionnements.

Que le plus haut fonctionnaire de notre administration, et vous avec, se permette dans cette situation de reporter ainsi une négociation qui concerne 94 000 agent·e·s est inacceptable.

Si le Directeur Général ne supporte pas le débat public, la contradiction et la triste réalité du terrain qui est de son fait et de celui du gouvernement qu'il soutient, s'il ne supporte pas une réalité exprimée par les organisations syndicales dans la presse, il peut quitter son poste.

Ce qu'il vient de faire est une attaque supplémentaire de la liberté d'action et d'expression syndicale et c'est inacceptable. C'est aussi une marque lourde de mépris envers les personnels de la DGFIP.

Et vous, directeurs départementaux, en suivant aveuglement les directives, vous vous en faites les complices zélés.

Les services craquent, les contentieux explosent, les retards s'accumulent au niveau du centre d'encaissement. Mais la direction départementale est aux abonnés absents sauf quand il s'agit d'appeler les services à déroger aux règles fiscales ou comptables pour éviter de faire trop de vagues.

Et à ce sentiment d'abandon et pour toute récompense du service rendu s'ajoute désormais la promesse de la nouvelle suppression d'emplois en 2024.

Monsieur le directeur, pour toutes ces raisons, les représentants du personnel refusent de siéger à cette CSAL.